

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

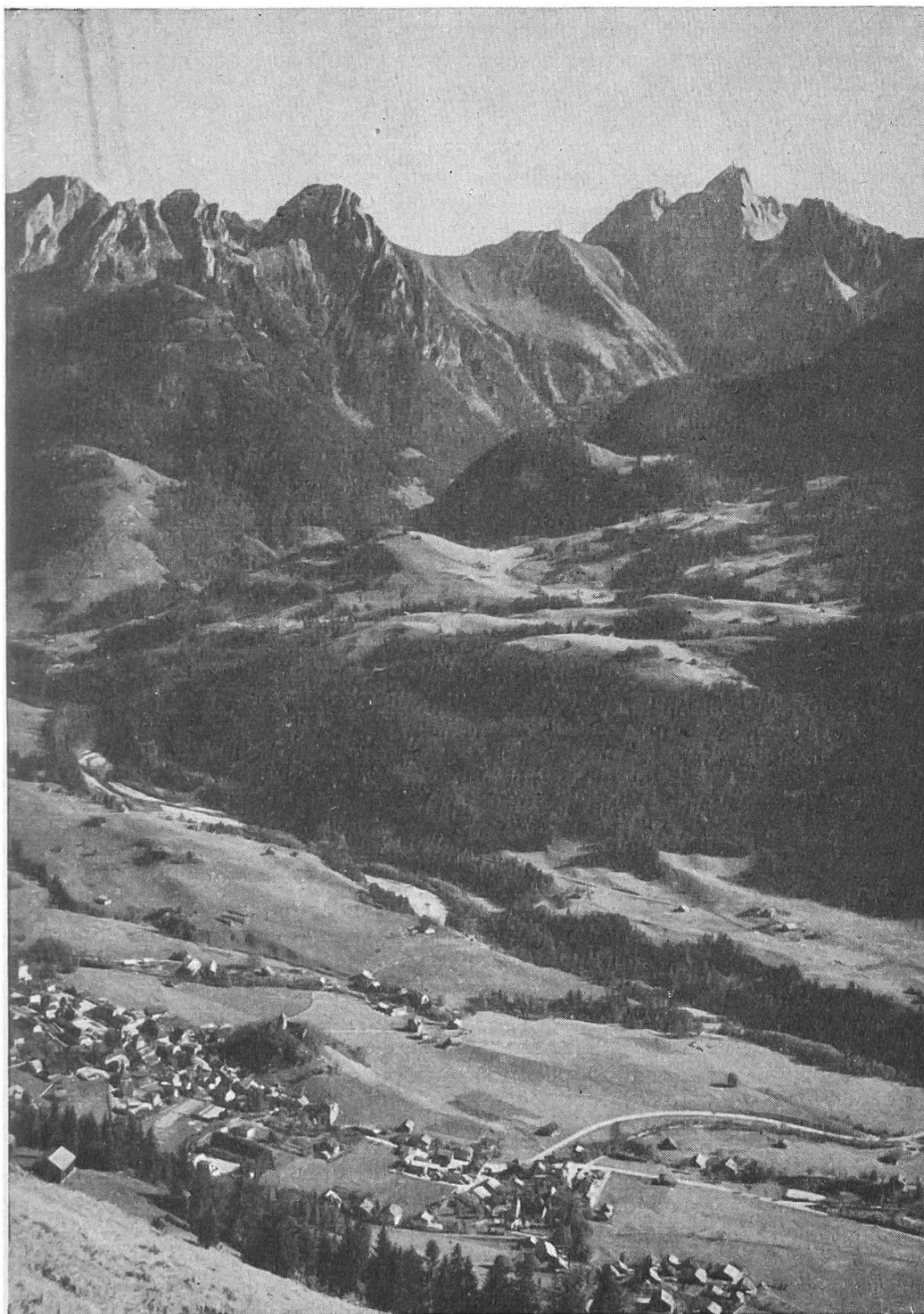
Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE NOS SECTIONS

Assemblée générale de la F.V.A. à Château d'Oex

Les apiculteurs de la section du Pays d'Enhaut se font un plaisir d'aviser leurs collègues des sections vaudoises que l'assemblée générale de la Fédération vaudoise se tiendra à Château d'Oex, à fin



juin ou commencement de juillet. Un avis ultérieur donnera la date précise ainsi que l'ordre du jour et autres renseignements utiles.

Les apiculteurs sont priés de réserver Château d'Oex pour leur sortie annuelle.

Le comité

Comptes rendus

La Société d'Apiculture, Lausanne

La Société d'apiculture de Lausanne a tenu son assemblée générale, dite d'hiver, à la Cloche, Grand-Pont 8, dimanche 27 janvier à 14 h. 15. Le président, au nom du comité, présente le salut d'usage à une belle assistance, et relève la présence de nombreuses dames, ornement de nos réunions, de vétérans fidèles et de MM. Thürler, président de la F. V. A., A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers.

Après réception de cinq nouveaux membres qui portent l'effectif de la section à 260, le secrétaire J. Aebi donne lecture des procès-verbaux des séances des 29 janvier et 8 juillet 1956. Ils sont acceptés sans modification. Les comptes bouclent par un léger déficit d'environ Fr. 180.— que justifie le caissier L. Grenier, par une activité accrue et par le nombre inusité des participants à la course de Novel ; en outre, pour les sociétés, le renchérissement de toute chose se fait aussi sentir. Soumis au contrôle de la Commission de vérification, au nom de laquelle rapporte M. Maget, ils sont admis sans opposition. Le rapport sur le contrôle du miel, présenté par M. R. Bovey, ne donne lieu à aucune observation : 4 apiculteurs ont sollicité le contrôle de leur récolte, soit 585 kg. Quant au rapport présidentiel qui remplit le rôle de chronique de la section, il rappelle que l'année 1956 laissera un mauvais souvenir chez les apiculteurs, tant au point de vue apicole, qu'économique et politique. Le froid rigoureux et persistant de février, suivi d'un printemps tardif et très inégal du point de vue météorologique, un été sans soleil et sans chaleur, aux averses froides et sans cesse renouvelées, tous ces facteurs ont nui à la miellée, et un peu partout, particulièrement pour ceux qui font la pastorale au Jura ou au Jorat, la récolte est restée bien en-dessous de la moyenne. Le traitement au « folbex » contre l'acariose n'a pu se faire sans difficultés (temps froid, allumage difficile des bandes) et a provoqué dans maints ruchers un orphelinage intempestif. La demande de miel a été très forte, l'offre très faible, d'où hausse des prix. Les traitements antiparasitaires des arbres fruitiers et particulièrement des colzas a retenu particulièrement l'attention du comité qui a pris l'initiative d'un mouvement sérieux de protection officielle de l'apiculture en danger depuis plusieurs années.

Enfin, des événements politiques et sociaux regrettables ont provoqué des achats inconsidérés de sucre qui ont fait monter sérieusement le prix de la précieuse denrée, salvatrice de nos colonies.

A côté de ces ombres passagères, il y a aussi des lumières bienfaisantes : l'apiculteur sait qu'à côté de son rucher il y a « sa section » où l'on se rencontre avec joie lors des assemblées générales, des amicales, des visites de ruchers, de la sortie d'été : 8 assemblées et amicales, 3 visites et la course représentent un bilan d'activité réjouissant. La course de Novel, avec visite des installations apicoles et la généreuse réception de nos membres M. et Mme Dérivaz, a laissé chez les nombreux participants un souvenir inoubliable.

Après lecture d'une très gentille lettre de M. Gonet au nom du comité de la S.A.R., M. Subilia, vice-président, remet à Mlle Cl. Perriraz le plateau-souvenir pour cinquante ans de sociétariat, et à MM. G. Bezençon, V. Noverraz, A. Rach, J. Renaud, J. Treuthardt, le gobelet pour trente-cinq ans. En termes particulièrement soignés et cordiaux, M. Subilia félicite les jubilaires et met en relief leur fidélité soutenue à leur association.

La dernière partie de la réunion était réservée, suivant la tradition, à une conférence : M. le Dr A. Savary, entomologiste aux Stations fédérales d'essais viticoles et arboricoles, à Nyon, fit un brillant et captivant exposé sur « Toxicité des produits antiparasitaires ». En résumé très bref, depuis 1914-1918, sous la pression des conditions politiques et économiques, des changements de culture sérieux durent être appliqués (monoculture) et la lutte contre les parasites devint une nécessité absolue pour protéger la viticulture, l'arboriculture, les plantes sarclées, les colzas, etc. Ces traitements antiparasitaires ont été appliqués en grand à partir de 1930 spécialement, et chacun sait que la liste des insecticides et autres produits est riche. La plupart, appliqués quand il convient, ne sont pas nuisibles à l'apiculture, mais d'autres, particulièrement nocifs, peuvent être un véritable danger pour les abeilles, si les propriétaires-traitants ne suivent pas les prescriptions d'emploi des fabricants et des stations d'essais. L'abeille, nécessaire à la fructification, doit être protégée, et, en cas de pertes, des indemnités peuvent être réclamées. On comprend que les sociétés d'apiculture sollicitent des pouvoirs publics une protection effective il y va de la conservation de l'espèce. M. le Dr Savary est spontanément applaudi et remercié bien vivement par le président qui lève cette fructueuse réunion, après avoir souhaité à tous un heureux retour à domicile.

A. Ch.

Section « Pied du Chasseral »

Notre section a tenu son assemblée générale le dimanche 24 février, à Gléresse. Malgré le temps épouvantable, un bon nombre d'apiculteurs et deux dames ont été heureux de se revoir après une année sans contact pour cause de maladie et du temps trop peu favorable.

Dans son rapport, le président M. A. Aufranc, a rappelé la mémoire de M. Auguste Racine un vétéran, ancien président actif, et il a souhaité une meilleure année apicole pour arrêter le découragement. La section compte 75 membres. Le rapport du caissier indique une situation normale. Notre section a payé, tardivement, sa contribution pour le « Film des abeilles ». L'état sanitaire est bon, selon rapport de notre inspecteur M. G. Giaucque. A propos du second traitement effectué à Nods pour corriger une erreur d'importation, l'assemblée a décidé d'inviter les apiculteurs du village de faire preuve de solidarité en versant chacun 50 ct. par colonie pour rétribuer ceux qui ont opéré, comme il se doit.

Le comité a été réélu avec l'espoir que plusieurs rencontres auront lieu cette année : MM. Aufranc, président ; Mouche, vice-président ; Brand, secrétaire et Tröhler, caissier, forment le bureau.

Après cette partie administrative, M. Schneider, le dévoué représentant du Liebfeld, a fait une causerie très instructive sur « Les races d'abeilles ». Il a constaté qu'en 15 ans, dix mille apiculteurs ont abandonné. Que faire ? Avoir une bonne abeille, un emplacement favorable, des miellées et connaître la conduite du rucher. Entrant dans le vif du sujet, il a parlé de l'abeille du pays, noire chez nos Confédérés, brune chez nous. Malgré les 240 stations de fécondation, dont la première a été fondée par Kramer en 1897 à Ufenau (Z), les races pures sont très difficiles à conserver. M. Schhneider a fait de nombreuses expériences, jusqu'à l'altitude du Susten.

Les italiennes, jaunes, dont la langue est assez longue pour butiner sur le trèfle rouge, ont la réputation d'être agressives. Les carnioliennes, grises, sont douces essaient facilement car elles sont précoces. Les caucasiennes grisâtres sont ses préférées ; elles sont douces, ont la langue la plus longue et conviennent pour l'apiculture en montagne. Elles ont la curieuse habitude de propoliser le trou de vol en automne pour ne laisser que quelques espaces libres.

Cette captivante causerie fut chaleureusement applaudie et M. Schneider répondit encore à de nombreuses questions.

Les absents ont eu tort.

Bl.

Fédération Jurassienne d'Apiculture

Samedi 23 février, le Grand Comité de la Fédération Jurassienne d'Apiculture a tenu à Delémont une importante séance, sous la présidence de M. Lucien Goffinet, de Buix. Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le caissier a donné connaissance des comptes. Ils bouclent par un reliquat actif assez intéressant.

Depuis quelques années déjà, les apiculteurs jurassiens désirent qu'un commissaire pour les maladies des abeilles soit nommé pour le Jura. Jusqu'à ce jour, un seul commissaire cantonal fonctionnait pour l'ensemble du canton de Berne. Or, cet état de choses présentait des lacunes certaines lorsque des cas graves de maladies éclataient. Un commissaire pour le Jura serait en contact plus étroit avec les inspecteurs et de ce fait la lutte contre les maladies des abeilles serait plus efficace. M. le Dr O. Morgenthaler, ayant fonctionné pendant de nombreuses décennies comme commissaire et ayant donné sa démission, le moment est venu pour les Jurassiens de revendiquer la création d'un poste pour le Jura. Une assemblée extraordinaire de la fédération aura lieu à Delémont, le 7 avril prochain dans la salle de la Maison St-Georges. L'ordre du jour porte le point suivant : Examiner, discuter, évent. décider la revendication d'un poste de commissaire pour les maladies des abeilles pour le Jura. Cette assemblée réunira certainement un grand nombre d'apiculteurs jurassiens.

Puis le grand comité procéda à la transmission des pouvoirs. En effet, depuis 4 ans, les destinées de la Fédération jurassienne étaient entre les mains de la section Ajoie-Clos-du-Doubs. M. Lucien Goffinet en assumait la présidence, assisté de M. Henri Broquet, vice-président, et M. Stoquet, secrétaire. Le président retraça brièvement les faits saillants de la période quadriennale écoulée et remit les pouvoirs à la section Jura-Nord qui assumera la gestion de la fédération de 1957 à 1960.

M. L. Gassmann, instituteur à Courrendlin, en qualité de président de la section Jura-Nord, a pris acte de cette transmission. Il espère mener à bon port la barque dont il prend le gouvernail. Il présenta tout d'abord ses collaborateurs : M. Joseph Voyame, Courfaivre, comme vice-président et M. Paul Schaller, Vicques, comme secrétaire, avec lesquels il reprend le flambeau que lui remet le comité sortant de charge pour lequel il eut des paroles élogieuses. Il remercia les membres du comité sortant pour le grand travail accompli, retraçant les difficultés de la dernière période, puisque, à un moment donné, il a même été question de scission entre Jura-Sud et Jura-Nord. Cette crise a heureusement été surmontée et M. Gassmann informa l'assemblée qu'il travaillera à raffermir l'unité de la fédération. Ses fortes paroles rencontrèrent l'approbation unanime des membres présents. Relevons pour notre part le grand travail accompli par MM. L. Goffinet et Stoquet en particulier, assistés de M. H. Broquet. En toutes circonstances, ils ont été à la hauteur de leur tâche.

Le Grand Comité s'occupa encore de deux réélections : tout d'abord celle du caissier de la Fédération. M. André Eicher, à Saint-Imier, fut confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période de 4 ans, alors que M. Gassmann fera l'objet d'une réélection au sein du Comité central de la Société Romande d'Apiculture. Dans cet organisme, il a fait jusqu'à aujourd'hui de l'excellent travail en défendant les intérêts des Jurassiens en particulier et des apiculteurs romands en général.

Convocations

Section de Lausanne

La réunion amicale d'avril est fixée au samedi 6 à 20 h. 30, au local habituel Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Le comité a pu s'assurer la collaboration de M. Thurler, président de la

F.V.A. Il traitera le sujet : « Au rucher, comme ailleurs, les erreurs ne paient pas ! » M. Thurler est des nôtres et nombreux sont ceux qui viendront l'écouter et profiter de son expérience.

Le comité

Centrale romande des miels

Les membres de la Centrale romande des miels sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 13 avril 1957, à 14 h. 15, au Café Vaudois, place de la Riponne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée.
2. Rapport présidentiel.
3. Finances : a) rapport du gérant ; b) rappor. de la Commission de vérification des comptes.
4. Renouvellement du Conseil d'administration.
5. Election du président et du secrétaire.
6. Election d'un membre de la Commission de vérification des comptes et d'un suppléant.
7. Propositions individuelles.

Les membres qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée sont instamment priés d'en communiquer le texte à l'avance à M. Louis Voutaz, vice-président, Sembrancher.

Le vice-président : L. Voutaz. Le secrétaire : G. Golay.

Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

Les membres des sections jurassiennes d'apiculture sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu à Delémont, le *dimanche 7 avril 1957*, à 14 h. 30, à l'*Hôtel du Soleil*.

Ordre du jour :

1. Discuter et éventuellement décider la revendication d'un poste d'inspecteur des abeilles pour l'ensemble du Jura.
2. Examiner une proposition de modification des statuts de la Fédération.
3. Communications administratives diverses.
4. Conférence de M. le Dr P. Zimmermann, avec projections, sur : « Ce que j'ai vu et entendu au XVI^e Congrès international d'apiculture.

Pour le Comité :

Le secrétaire : P. Schaller. Le président : L. Gassmann.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le lundi 8 avril 1957, au local, rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30 précises.

Sujet : Les travaux du mois. — Discussion générale concernant le traitement obligatoire de l'acariose dans le canton. Compte rendu des démarches faites pour obtenir le traitement d'une zone de protection sur territoire français.

A VENDRE dans le courant d'avril, 25 colonies organisées sur cadres DT avec jeunes reines marquées, hausses ordinaires et hausses pour translation, colonies de tout 1^{er} choix, en bloc ou séparément, avec divers ustensiles. — **Antille Adolphe, Sierre (Valais)**. Tél. (027) 5 13 25.